

edito

Dans ce bulletin, vous prendrez connaissance de nos activités de l'année 2019.

Nos animations se sont un peu plus développées cette année grâce à un service civique de mars à septembre. Pour la saison d'automne, nous avons mis en place pour la première fois, des sorties migration.

Au niveau du service Etudes, un contrat sur 2 ans a pu être conclu avec Vendée Energie, portant sur le suivi mortalité des chauves souris dans les parcs éoliens.

Nous préparons actuellement le programme 2020 dans la continuité de 2019, avec en plus la création d'un parcours ludique près de l'Observatoire d'oiseaux qui permettra de retenir l'attention des visiteurs sur des sujets plus variés.

L'équipe des salariés se compose d'une personne à plein temps : Giovanni, chargé d'études et de 3 personnes à temps partiel : Josiane, Yvonne et Kevin (service civique de mars à septembre 2019 et embauché à mi-temps jusqu'à fin août 2020).

La situation climatique de l'été 2019 à fortement retenu l'attention des Français et les médias ont considérablement relayé leurs inquiétudes sur le possible manque d'eau en lien avec l'évolution du climat. C'est pourquoi, vous pourrez prendre connaissance ci-après, de 3 articles portant sur la pluviométrie, l'eau et l'urbanisme et les zones humides.

Ces articles ne manqueront pas de vous surprendre. Mais c'est notre rôle d'observer la nature et tout ce qui nous entoure et d'imaginer le cadre de vie des futures générations dans le respect de la terre, support de la vie de toutes les espèces.

C'est aussi notre rôle « d'oser dire la vérité » même si elle est en contradiction avec la pensée unique.

Vos remarques et suggestions seront les bienvenues pour enrichir nos positions que nous défendons dans les instances où nous siégeons tout au long de l'année.

Daniel RABILLER
Co-président

L'importance des zones humides

Les zones humides, aussi différentes soient-elles, jouent un rôle majeur au sein des écosystèmes.

Lorsqu'elles sont préservées, leurs fonctions hydrologiques, physiques et écologiques participent à l'équilibre des milieux naturels.

Ce que sont les zones humides

Les zones humides sont majoritairement des espaces de transition entre le milieu terrestre et aquatique avec des limites parfois peu distinctes et variables d'une saison à l'autre. Elles résultent de plusieurs facteurs environnementaux tels que la pluviométrie, le paysage, le relief, la géologie.

Ces différents critères environnementaux se traduisent dans plusieurs définitions réglementaires comme l'article L.211-2 du code de l'environnement.

La directive cadre sur l'eau de 2000 a été établie dans le but de promouvoir l'Europe d'une politique globale dans le domaine de l'eau. Celle-ci a pour objet d'établir un cadre pour la protection des eaux intérieures de surface, des eaux de transition, des eaux côtières et des eaux souterraines.

Quelles formes revêtent ces zones ?

Les plans d'eau, étangs et leurs bordures

Construits pour l'irrigation, la pisciculture et les loisirs, plus profonds et d'une plus grande superficie que les mares.

Les lacs et ses zones humides attenantes

Lacs naturels de plaine dont la superficie varie dans l'année.

Les mares et leurs bordures

Créées par l'homme essentiellement pour l'élevage, elles sont des micro-habitats de quelques dizaines de mètres carrés.

Les prairies humides

Espaces non exploités, milieux en cours de fermeture, végétation vivace, luxuriante et haute de 1 à 1,5 mètres.

Les prairies de bas-Fond ou de Marais

Espaces exploités par l'agriculture (pâturage ou fauche) caractérisés par des végétaux hygrophiles adaptés à des sols humides voire inondables.

Les prairies inondables en bordure de cours d'eau

Proches des précédentes, elles

sont inondées par les débordements des cours d'eau attenants.

Les boisements humides non liés à un cours d'eau

Présence de saules, frênes, trembles. Zones influencées par la présence de la nappe humide.

Les bandes boisées des rives et boisements alluviaux

Présence d'aulnes et de frênes, surfaces soumises aux débordements des cours d'eau.

Les plantations de peupliers

Créées par l'homme, notamment grâce à des subventions nationales d'aide au boisement, souvent sur des prairies humides.

Les roselières boisées

Espaces boisés dont la strate herbacée est dominée par les roseaux, faune et flore très spécifiques.

Autres zones humides

Les tourbières et celles à vocation agricole.

Nos zones humides font partie des milieux aquatiques dispersés entre le bassin de Grand-Lieu et la Sèvre Niortaise.

Raymond BISSON
Administrateur

L'Eau et la Cité - L'Urbain & le Rural

L'eau est une ressource indispensable pour l'Homme et pour la survie de notre planète.

La crainte de manque d'eau, obsède les perspectives de notre futur.

L'eau, ce sont les pluies que nous implorons mais que nous redoutons.

L'eau, ce sont les sources, le ruissellement, les lacs, rivières et fleuves, les océans.

L'eau arrive, repart. Nous devons la capter, la réguler, la traiter, la respecter.

L'eau, nous la consommons, nous la regardons, nous l'admirons.

L'eau nous rafraîchit, nous soulage, nous entretient.

L'eau accompagne la vie de la Faune et de la Flore.

L'eau embellit nos paysages, nos parcs, nos villes et nos villages.

L'eau est un atout climatologique.

Aucun schéma directeur d'un territoire, d'une zone urbaine, d'une cité, ne doit oublier la gestion et l'apport de l'eau et trop d'aménagements et de constructions ont ignoré l'importance de l'eau tant sur son aspect nocif que sur son apport qualitatif.

La trame verte et bleue

La ville bétonnée, imperméabilisée, sera striée de ligne bleue (l'eau) et de lignes vertes (espace végétalisé) où l'eau pluviale des toitures et des voiries sera dirigée vers des espaces filtrants, enherbés, favorisant l'infiltration naturelle, la phyto-épuration et l'évaporation et réintroduisant la nature en ville avec un effet de régulation de la température par l'eau et les ombrages, le long des parois surchauffées des immeubles et à l'intérieur des îlots de chaleur. La renaturation des rivières urbaines apportera de multiples bénéfices écologiques, paysagers, récréatifs et participera à limiter la vulnérabilité aux inondations. La biodiversité et la circulation des espèces en seront favorisées.

Espaces fréquentés et espaces préservés.

La conception du quartier ou du cœur de cité détectera les zones humides à préserver ou à créer dans le respect d'une complémentarité entre les surfaces protégées et les parcours fréquentés. La perméabilisation de ces derniers destinés à la circulation et au stationnement, alimentera en eau les espaces paysagers.

Les espaces préservés seront ouverts au public, tout en s'adaptant à leurs fragilités. Ils seront ainsi facteurs de lien social.

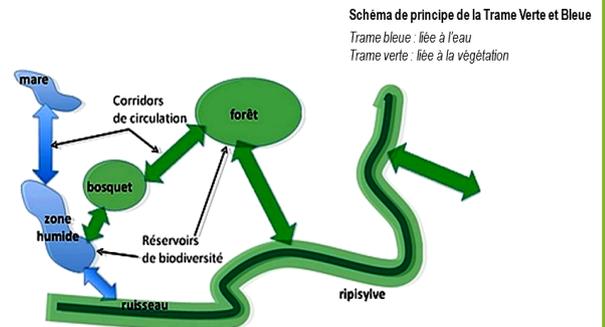
La sensibilisation des citoyens à la connaissance de l'environnement et des milieux humides en sera un élément pédagogique.

La Trame Verte et Bleue...

La Trame Verte et Bleue est un outil d'aménagement et de protection destiné à enrayer le déclin de la biodiversité.

Il s'agit de maintenir un réseau écologique cohérent intégrant :

- les **réservoirs de biodiversité**
- les **corridors écologiques** (facilitant les déplacements de la faune entre les réservoirs de biodiversité – exemples : réseau de haies bocagères)



Construire autour des prairies

Des exemples dans de moyennes agglomérations démontrent que l'extension de l'urbanisation peut s'orienter vers des talwegs naturels, où sur leurs versants se construisent de l'habitat ou du tertiaire, ouvrant leurs façades sur la ligne de prairies inondables.

Un dialogue urbain et rural se crée naturellement. La structure urbaine est organisée par le couloir écologique des vallées et par la géographie des prairies, des bassins de rétention, surverses, fossés, rabines et où chacun de sa fenêtre, peut voir les vaches quand les prairies ne sont pas inondées.

La porosité : Urbain Rural

Ceci nous rappelle la nécessité d'un dialogue spatial entre l'urbain et le rural. Ces deux milieux ne devant pas s'éloigner l'un de l'autre et au contraire, vivre ensemble.

L'extension des agglomérations petites ou grandes doit intégrer la porosité entre ces espaces par une judicieuse pénétration mutuelle en utilisant les ressources de l'un vers l'autre.

Pourquoi ne pas intégrer quelques activités dites fermières dans la trame verte des villes ?

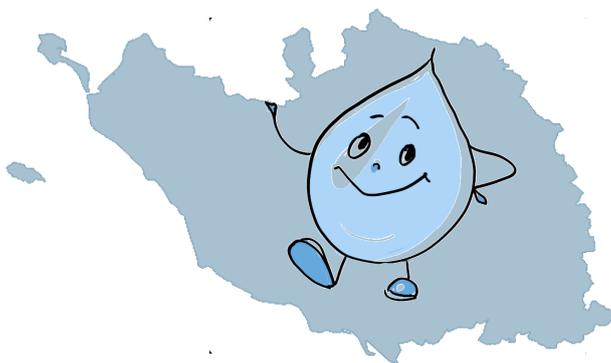
Pour ce qui concerne l'eau, pourquoi ne pas utiliser l'eau traitée des villes, en sortie de stations d'épuration et de lagunages, pour arroser, sous réserve de précautions sanitaires, les cultures par exemple ?

L'expansion urbaine par lotissements d'habitat, zones d'activités ou tracés d'infrastructures ne doit pas constamment, à petits pas ou brutalement, éloigner inexorablement la campagne de la ville, avec une vraie frontière physique où la crainte des nuisances de chacun est de plus en plus exacerbée.

Guy DURAND
Administrateur

L'Eau en Vendée

Le besoin en eau pour notre département est une préoccupation majeure et permanente. L'été 2019 nous le rappelle une fois de plus.



Les médias ont largement relayé l'information selon laquelle une grande partie de la France (dont la Vendée) était en crise majeure pour manque d'eau.

Qu'en est-il exactement ?

La pluviométrie annuelle et moyenne sur la Vendée est de 750 mm, avec des mois en hiver de 80 à 100 mm, et en été de 30 mm sur juillet et août. A noter que l'évapotranspiration (c'est-à-dire la transpiration des plantes), sur les mois les plus chauds, est de 120 mm/mois (contre une pluviométrie de 30 mm). Rien d'étonnant dans ces conditions, que notre région soit en situation de sécheresse sur juillet, août et septembre.

On estime que les sols absorbent chaque année 550 000 000 m³ sur les 750 000 000 m³ de pluviométrie. La différence des 200 000 000 m³, s'écoule pour aller à la mer, ce qui se chiffre à 1 200 000 000 de m³ d'eau.

Les besoins en eau potable du département sont de 55 000 000 de m³ et de 75 000 000 m³ pour l'irrigation. Ce qui fait un total de 130 000 000 m³, et représente 3% de la pluie qui tombe en Vendée.

Il faut aussi prendre en compte que l'imperméabilisation des sols pour des besoins économiques est estimée à 50 000 hectares sur la Vendée depuis les années 70/80. La pluviométrie sur ces 50 000 hectares représente 380 000 000 m³ d'eau qui s'évacuent chaque année directement à la mer.

Par conséquent, les besoins en eau peuvent être facilement résolus : il suffit simplement de stocker plus d'eau en hiver. Les réserves d'eau potable

existantes actuellement ne couvrent que les besoins d'une année, alors que la sécurité serait d'avoir des réserves pour plus de 18 mois.

«C'est quand le puits est sec que l'eau devient richesse»

(Proverbe français)

En effet, nous ne sommes pas à l'abri d'une sécheresse d'hiver et de printemps comme celle de l'hiver 1975 et printemps 1976. Si cette situation climatique intervenait une nouvelle fois, nous serions en très gros déficit d'eau potable et dans l'incapacité d'y remédier.

Il nous faut reconnaître que la gestion de l'eau potable est très bien suivie par les élus du département par l'intermédiaire de Vendée-Eau. Depuis l'annulation du projet de réserve sur l'Auzance, Vendée-Eau a fortement investi pour relier toutes les réserves entre elles, ce qui permet à chaque vendéen d'être sur le même risque ou avantage quel que soit le lieu où il habite dans le département. Le rachat de carrières en fin de vie pour stocker l'eau est également une bonne initiative.

D'autres solutions peuvent également être cherchées pour réduire la consommation d'eau potable :

- ◆ Inciter certaines activités industrielles (hors agro-alimentaire), à utiliser de l'eau de pluie tombant sur des surfaces imperméabilisées qui serait stockée pour leurs besoins.
- ◆ En période estivale, les eaux usées rejetées par les stations d'épuration dans les ruisseaux stagnent et les rendent de mauvaise qualité. Pourquoi ne pas refouler celles-ci dans les réserves d'irrigation des agriculteurs, qui seraient alors utilisées pour les plantes en été ?

Cette solution ne serait-elle pas plus judicieuse que celle étudiée actuellement qui consiste à retourner les eaux usées de la station d'épuration de la ville des Sables d'Olonne vers la retenue d'eau potable du Jaunay ?

Ce ne sont ici, que quelques exemples qui montrent que des solutions pourraient être trouvées.

Une région qui reçoit 750 mm de pluviométrie par an, ne devrait pas être considérée en situation de crise.

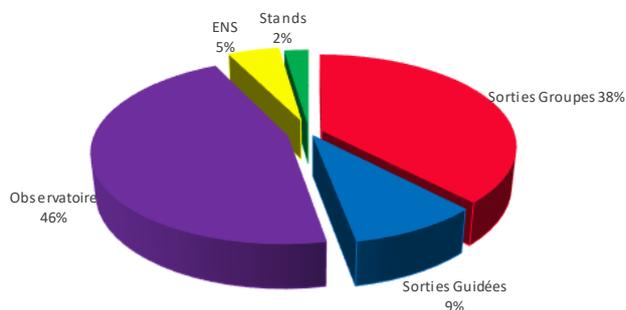
Daniel RABILLER
Co-président

NOS ANIMATIONS 2019

Vous trouverez ci-dessous l'essentiel de notre activité en matière d'animations

Répartition de nos animations

Nbre de personnes contactées toutes animations confondues (du 01/01 au 30/11/2019)



ENS: Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental

L'Observatoire d'Oiseaux de l'Ile d'Olonne (Ouverture du 19/04 au 31/08/2019)

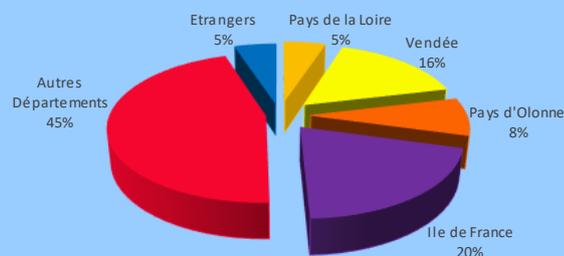
Observatoire d'Oiseaux de l'Ile-d'Olonne

Nombre de visiteurs 2017 à 2019



Observatoire d'Oiseaux de l'Ile d'Olonne

Provenance des visiteurs 2019



Sorties guidées estivales (du 04/07/2019 au 30/08/2019)

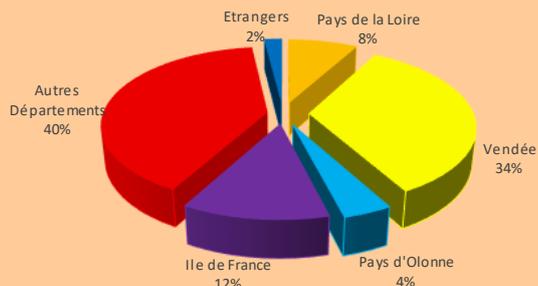
Sorties guidées estivales

Nombre de sorties et participants - 2017 à 2019



Sorties guidées estivales

Provenance des visiteurs 2019



Sorties groupes (Elles ont lieu pour l'essentiel, en mai et juin)

Sorties Groupes

Nombre de sorties et participants - 2017 à 2019



Sorties Groupes

Répartition des participants 2019

